

# À nos lecteurs

La Fédération jurassienne de l'Association Internationale des travailleurs, au nom de laquelle nous entreprenons la publication du présent bulletin, avait eu jusqu'à présent pour organe un journal paraissant à Genève sous le titre de la *Révolution Sociale*. Le réacteur-propriétaire de ce journal, le citoyen Claris, avait mis obligeamment ses colonnes à notre disposition, et nous avons à le remercier ici de cet acte de confraternité démocratique.

La *Révolution Sociale*, dont le centre d'action devait surtout être la France, et qui s'est vu fermer entièrement l'accès de ce pays, ayant dû pour ce motif, cesser de paraître, la Fédération jurassienne a chargé son comité fédéral de publier, deux fois par mois, un *Bulletin* autographié, qui sera, jusqu'à nouvel ordre, l'organe officiel de notre fédération.

Le Bulletin qui se fera à très bon marché, et qui, pour ce motif, pourra être répandu gratuitement à de grandes quantités dans les localités où le besoin de propagande socialiste se fait le plus sentir, ce Bulletin, aura pour mission: de propager les principes de l'Internationale dans la région jurassienne; de servir de lien entre les sections fédérées; et enfin de renseigner toutes les fédérations de notre grande association sur ce qui se passe au sein de la Fédération jurassienne, de manière à ce qu'elles connaissent nos principes, nos sentiments et nos actes directement par nous-mêmes.

Une fois mises ainsi en relations directes avec nous, les Fédérations de l'extérieur sauront exactement à quoi s'en tenir sur les attaques dont nous sommes l'objet, et elles pourront juger d'une manière certaine si la Fédération jurassienne a un autre but et un autre programme que celui qui doit rester, sous peine de déchéance et de mort, le but et le programme de l'Internationale:

*Émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes!*

Le Comité fédéral jurassien

\* \* \* \* \*

Une circulaire du Comité fédéral aux sections jurassiennes, en date du 14 février, annonce les dispositions prises par le Comité pour la publication du *Bulletin*.

Le *Bulletin* paraîtra en une série de 24 numéros pour l'année 1872. Il sera publié, à partir du 15 février, un numéro par semaine, jusqu'à ce que les numéros arriérés de janvier et de février aient été livrés aux abonnés. Ensuite le *Bulletin* paraîtra le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Toutes les communications, articles ou pièces à insérer dans le *Bulletin* doivent être adressées au secrétaire-correspondant du Comité fédéral jurassien, Adhémar Schwitguébel, graveur à Sonvilliers (Canton de Berne). Toute pièce revêtue du sceau d'une section de la fédération, et dont l'insertion est demandée par ladite section, doit être insérée. Pour les autres pièces, le Comité fédéral décide.

Le Comité fédéral sera responsable, devant la fédération, de la rédaction et de l'administration du *Bulletin*.

Le prix de l'abonnement pour les 24 numéros est fixé à 4 francs. L'excédant de recette que pourrait produire l'élévation du prix de l'abonnement servira à couvrir les frais de l'envoi gratuit du *Bulletin* aux sections de l'extérieur.

Toutes les sommes doivent être envoyées à l'adresse du Comité fédéral jurassien indiqué plus haut.